



Pour l'abandon de l'application Andjaro et la création de tous les postes nécessaires au remplacement

Depuis 2 ans, le ministère a multiplié les expérimentations dans certains départements (la Somme, la Moselle, le Lot...) pour la gestion du remplacement en mettant en place l'application Andjaro qui servirait selon lui à « optimiser le remplacement ».

Le ministère entend généraliser cette application dans tous les départements à partir de janvier 2024.

Qu'est-ce qu' Andjaro ?

Cette application, élaborée par une start-up privée, est censée mettre en adéquation les « besoins » et les « profils » et envoyer des notifications par courriel et SMS aux personnels les informant des remplacements à effectuer, parfois le matin même.

En plus de s'attaquer aux postes de personnels administratifs, Andjaro instaure une gestion déshumanisée du remplacement qui ne tient plus compte des éléments concrets du terrain ou des affinités propres à chaque titulaire remplaçant (remplacements courts ou longs, en maternelle ou en élémentaire...)

De plus, cet outil est souvent utilisé comme prétexte à organiser une gestion centralisée du remplacement, en lien avec la suppression des spécificités (ZIL, brigade...), dégradant encore les conditions de travail des titulaires remplaçants.

Les collègues n'acceptent pas et résistent en témoigne par exemple la pétition lancée dans les Landes par le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU pour l'abandon de ce dispositif.

Pour améliorer le remplacement, créer les postes nécessaires !

Cette généralisation d'Andjaro, prévue soi-disant pour « optimiser » le remplacement, arrive au moment où le ministre supprime 1117 postes dans le 1^{er} degré à la rentrée 2023.

Au lieu de généraliser Andjaro, le ministre serait bien inspiré d'annuler les suppressions de postes, de créer les postes nécessaires, en particulier pour le remplacement, et de recourir à l'ensemble des listes complémentaires en les ré-abondant si nécessaire.

Le SNUDI-FO réaffirme ses revendications :

- Abandon de l'application Andjaro !
- Création de tous les postes de titulaires remplaçants nécessaires !
- Augmentation des ISSR d'au moins 10% tout de suite et l'indexation des ISSR sur l'inflation !
- Respect des distances réellement parcourues parfois minorées par le distancier ARIA !
- Versement des primes REP et REP+ du 1er au dernier jour du remplacement !
- Maintien ou rétablissement des différentes spécificités de TR (ZIL, brigades...) !
- Arrêt du recours aux titulaires remplaçants pour suppléer à des postes laissés vacants !
- Maintien ou rétablissement de la gestion du remplacement par les circonscriptions !

Il invite tous les personnels à se regrouper avec le SNUDI-FO et décider des moyens de faire valoir ces revendications.

Montreuil, le 27 juin 2023